

Méthodologie

Les projections de population de personnes âgées dépendantes sont adossées au **modèle Omphale** sur la base d'hypothèses de prolongement des tendances démographiques récentes et formulées à partir de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (**scénario tendanciel**).

Des taux de dépendance et de dépendance sévère sont ensuite appliqués à chaque sexe et âge, pour chaque année de la projection. Les personnes dépendantes sont ensuite réparties entre structures d'hébergement et domicile, selon la règle suivante : la répartition actuelle des seniors moyennement dépendants et sévèrement dépendants dans le département est maintenue.

L'évolution dans le temps de la prévalence de la dépendance repose sur une hypothèse de répartition des gains d'espérance de vie entre années de dépendance et sans dépendance, dans les proportions observées en 2015 au sein de l'espérance de vie à 60 ans.

Les scénarios démographiques « espérance de vie haute » et « espérance de vie basse » reprennent les hypothèses de fécondité et de migrations du scénario tendanciel. Le premier suppose des gains d'espérance de vie parallèles à la tendance « haute » de la projection nationale. Au niveau national, l'espérance de vie atteindrait 93,0 ans pour les femmes et 89,5 ans pour les hommes en 2050. Le second est basé sur l'hypothèse inverse : au niveau national, l'espérance de vie atteindrait 88,3 ans pour les femmes et 84,5 ans pour les hommes en 2050. En 2019, l'espérance de vie s'établit à 85,6 ans pour les femmes et à 79,7 ans pour les hommes. Dans chaque scénario, l'espérance de vie progresserait donc d'ici à 2050.

Définitions

Une personne **dépendante** ou en **perte d'autonomie** a besoin d'aide pour accomplir les gestes essentiels de la vie quotidienne (toilette, déplacements, tâches domestiques, etc.).

Dans cette étude, deux approches de la dépendance sont considérées :

1. La grille **Autonomie Gérontologique Groupe Iso-Ressources (AGGIR)** permet, à partir d'une évaluation effectuée par un professionnel du Conseil Départemental, de classer les personnes âgées en six groupes iso-ressources (GIR) en fonction de leur degré de perte d'autonomie. La dépendance concerne ici les personnes classées en GIR 1 à 4. Ces dernières peuvent bénéficier de l'APA. Les GIR 1 et 2 correspondent à la **dépendance sévère** (confinement au lit ou au fauteuil et/ou altération grave des fonctions cognitives). Les personnes en situation de **dépendance moyenne** (GIR 3 et 4) peuvent avoir besoin d'aide pour se déplacer, s'habiller ou faire leur toilette. Les personnes faiblement dépendantes (GIR 5 et 6) sont considérées comme non dépendantes dans cette étude.
2. Des enquêtes nationales réalisées par la DREES permettent d'évaluer la population de 60 ans ou plus par GIR estimés au niveau départemental : combinaison des enquêtes Vie Quotidienne et Santé 2014 et Capacités, Aides et Ressources des seniors pour les personnes vivant à domicile, enquête auprès des établissements d'accueil pour personnes âgées (EHPA).

Un senior vit en **structure d'hébergement** s'il vit soit en établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA), soit en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), soit en unité de soins de longue durée (USLD), soit dans une résidence autonomie (anciennement « logement foyer ») adossée à un EHPAD. S'il ne vit pas en institution, un senior est considéré comme **vivant à domicile**, y compris les seniors domiciliés dans une résidence autonomie non adossée à un EHPAD.

Pour en savoir plus

- Brunel M., Carrère A., « Incapacités et perte d'autonomie des personnes âgées en France : une évolution favorable entre 2007 et 2014 », *Les dossiers de la Drees*, n° 13, mars 2017.
- Brunel M., Carrère A., « La perte d'autonomie des personnes âgées à domicile. Quelles disparités entre départements ? », *Les dossiers de la Drees*, n° 34, avril 2019.
- Brunet L., Le Graët A., Maillard M., « Les conditions de vie des seniors en Normandie », *Insee Analyses Normandie*, n° 58, avril 2019.
- Gleizes F., Grobon S., Rioux L., « Niveau de vie et patrimoine des seniors : la progression au fil des générations semble s'interrompre pour les générations de seniors les plus récentes », *France portrait social*, édition 2018.
- Horvais A.S., Le Graët A., Maillard M., « Les seniors de la Manche : des fragilités liées à la solitude et au logement », *Insee Analyses Normandie*, n° 76, février 2020.
- Larbi K., « 4 millions de seniors seraient en perte d'autonomie en 2050 », *Insee Première*, n° 1767, juillet 2019.
- Le Graët A., Maillard M., Roger R., « Près de 4 000 personnes âgées dépendantes supplémentaires dans la Manche d'ici à 2030 », *Insee Analyses Normandie*, n° 75, février 2020.
- « Vieillir dans la pauvreté », Problèmes politiques et sociaux, *La documentation française*, Dossier n° 977, octobre 2010.